

Accueils Collectifs de Mineurs gérés par le centre social

L'ACM, anciennement "l'accueil de loisirs", est ouvert la 1ère semaine des petites vacances scolaires (sauf à Noël), les mercredis et les deux mois d'été

L'ACM du mercredi :
à partir de 7h30 à l'école de Reilhac

Repas et après-midi :
centre de loisirs de Jussac
jusqu'à 18h30

Navette gratuite de toutes les écoles
du territoire vers le
centre de loisirs de Jussac

Tarifs (plus de détails sur csiva.fr)
En fonction du Quotient Familial

Demi-journée sans repas :
entre 2.01 et 7.22€

Journée sans repas :
entre 4.06 et 11.43 €

Repas :
entre 1.30 et 3.96€

Inscriptions auprès du centre social
ou de la Mairie

Ecole

Directrice : Catherine Mangin
04 71 46 39 26
elem15.crandelles@ac-clermont.fr

Mairie

M. Le Maire : Jean-Louis Vidal
Élue chargée des affaires scolaires :
Geneviève Calvet
2 place de la liberté
15250 CRANDELLES
04 71 46 30 84
mairie.crandelles@wanadoo.fr
crandelles.fr

Centre social de la Vallée de l'Authre

**Coordinateur des Accueils Collectifs de
Mineurs :** Nicolas RABHI

2 place des écoles
15250 NAUCELLES
04 71 47 24 10 csiva.fr
centre.social.vallee.authre@csiva.fr



@CentreSocialValleeAuthre15



Crandelles

Les temps scolaires et péri scolaires

Mairie

Ecole

Centre social
de la Vallée de l'Authre



santé
famille
retraite
services





Horaires scolaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 8h30 à 12h00

De 13h30 à 16h00

Transports

Des transports scolaires sont assurés dans les lieux dits de la commune de Grandelles.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
A 8h et à 16h.

Tarifs par trimestre :

44€/ 1 enfant

71€/ 2 enfants

92€/3 enfants

107€/4 enfants

Garderie

Inscriptions auprès de la Mairie

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 7h30 à 8h30

De 16h à 18h30


Mercredi : De 7h30 à 12h30

La garderie est un lieu de socialisation où l'enfant est libre de jouer dans le respect des personnes qui l'entourent et du matériel.

Tarifs de la garderie :

| Quotient Familial | Tarifs à la demi heure | Quotient Familial | Tarifs à la demi heure |
|-----------------------|------------------------|----------------------|------------------------|
| $QF \leq 281\text{€}$ | 0.50 € | $724 < QF \leq 872$ | 0.77 € |
| $282 < QF \leq 538$ | 0.53 € | $873 < QF \leq 1046$ | 0.97 € |
| $539 < QF \leq 627$ | 0.62 € | $QF > 1047$ | 1.10 € |
| $628 < QF \leq 723$ | 0.69 € | | |

Tarifs de la garderie du mercredi :

| | |
|---|--------|
|  $QF \leq 723$ | 5,25 € |
| $QF > 724$ | 7,35 € |

Restauration

Inscriptions auprès de la Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

De 12h00 à 13h30



Tarif :

3€35 par repas

Le repas du midi est un moment convivial, où les enfants échangent entre eux.

C'est aussi un temps important dans l'apprentissage de l'éducation alimentaire et des règles de vie sociale.

